

<http://clg-condorcet-levroux.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article822>



L'intervention de l'Equipe Mobile de Sécurité Académique dans le cadre du CESC

- Informations à destination des parents -
Date de mise en ligne : mercredi 4 décembre 2019

Copyright © Collège Condorcet - Tous droits réservés

Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, le 25 novembre 2019 et le 2 décembre 2019, l'Equipe Mobile de Sécurité est intervenue

[-] auprès des classes de 6ème et 5ème sur le thème du harcèlement et du cyber-harcèlement afin de sensibiliser les élèves sur ces thématiques

[-] auprès des 4ème sur la thématique "filles-garçons" ainsi que sur le harcèlement.

Les élèves ont pu échanger librement avec cette équipe qui s'est montrée à l'écoute et a fait part de nombreux conseils en terme de prévention.

De trop nombreux cas de harcèlement sur les réseaux sociaux existent encore à ce jour. Il est nécessaire que les élèves soient sensibilisés sur ce sujet.

Le Principal,
Aurélie Bildé

Prévention du cyber harcèlement

DÉFINITION : Le cyber harcèlement (en anglais Cyberbullying) est une forme récente de harcèlement. On la retrouve en particulier via les sms et les réseaux sociaux. La prévention du harcèlement et la lutte contre le harcèlement dans les écoles et les établissements du second degré, collèges et lycées, constituent un enjeu éducatif majeur. D'après les enquêtes effectuées, on peut estimer que 10 % des écoliers et des collégiens rencontrent des problèmes de harcèlement et que 6 % d'entre eux subissent un harcèlement que l'on peut qualifier de sévère à très sévère. Le premier pas dans la lutte contre le cyber harcèlement et le harcèlement est de BRISER LE SILENCE et en parler à nos proches ou à des personnes ressources afin de recevoir de l'aide.

La responsabilité des adultes

Tous les adultes doivent agir ensemble pour prévenir et combattre le cyber-harcèlement. Ils ont une responsabilité en termes de prévention mais aussi d'aide en cas de difficulté.

L'âge de début d'accès à internet se situe aux alentours de 9 ans et ne cesse de diminuer. Rapidement, l'enfant va être équipé avec un outil numérique personnel : ordinateur, téléphone portable ou/et tablette. A partir de ce moment, tous les adultes présents dans la vie de l'enfant peuvent l'accompagner dans son utilisation numérique.

Le cyber-harcèlement étant le risque le plus important auquel un enfant est exposé sur Internet, il est le devoir de tous de prévenir et combattre l'intimidation en ligne. Les premiers adultes à prodiguer aide et conseils en matière de sécurité sur Internet sont les parents (60%) puis les enseignants (43%) et enfin les pairs (26%). L'âge des premiers pas sur Internet est de plus en plus bas (9 ans en moyenne).

<https://www.e-enfance.org/cyber-harcelement>

Guide et aide

Guide « Agir contre le harcèlement à l'école »

Ministère de l'éducation nationale - 2013

Lien : Téléchargement du guide Agir contre le harcèlement à l'école 2013